



**VILLE DE MARCHIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 29 Mars 2023**

<u>Nombre de Conseillers</u> En exercice : 27 Qui ont donné procuration : 5 Présents : 22 Qui ont pris part au vote : 27 QUORUM : 15	L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures,  Le Conseil Municipal de la Ville de MARCHIENNES s'est réuni en la Salle des élus sous la présidence de Monsieur Claude MERLY, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la loi.
<u>Date de la convocation</u> <u>21.03.2023</u> <u>Date d'affichage</u> <u>21.03.2023</u>	<b>PRÉSENTS :</b> Mrs Claude MERLY, Laurent MARTINEZ, Pascal ROUSSEAU, Bertrand RADIGOIS, Serge BEAREZ, Eric EGO, Régis NOTOT, Raymond WOLICKI, Jocelyn OGER, Mmes Valérie GOUPY, Séverine FRACKOWIAK, Carole HURIAU, Catherine KOPEC, Bernadette DEHAENE, Anne-Marie MASTROMONACO, Cathy NOTOT-GOS, Frédérique FERREIRA, Martine DELZENNE, Sylvie ROUSSELLE, Audrey VERHAEGHE, Brigitte WAMBRE, Jocelyne MALFIGAN <b>ABSENT :</b> <b>ABSENTS EXCUSÉS :</b> Mme Mélanie DELANNOIS, Mrs Donato MIRAGLIA, Bernard DELEMER, Philippe, DESCHODT, Quentin BERNARD <b>ONT DONNÉ PROCURATION :</b> Mme DELANNOIS à Mme DEHAENE, M. MIRAGLIA à M. BEAREZ, M. DELEMER à M. ROUSSEAU, M. DELSCHODT à M. GOUPY, M. BERNARD à Mme NOTO-GOS <b>SECRÉTAIRE DE SÉANCE :</b> Mme Carole HURIAU

**Délibération n° 22/2023/CM/CM**

**Objet : Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet au tableau des effectifs**

Considérant qu'il y a lieu de créer un poste afin de renforcer le service état civil, élections, cimetière et notamment depuis la mise en place d'un dispositif de recueil de carte d'identité et de passeport,  
Considérant que pour assurer ces missions, il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au tableau des effectifs, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de 17h30 minutes

Aussi il est proposé à l'Assemblée délibérante de :

- D'autoriser la création un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe à temps non complet au tableau des effectifs, compter du 1<sup>er</sup> Avril 2023
- De fixer la quotité hebdomadaire de travail à 17h50
- De dire que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget de l'exercice 2023.

**Vote du Conseil Municipal :** Adopté à l'Unanimité

**Pour : 27voix - Contre : 0 - Abstention : 0**

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Claude MERLY